

Coach professionnel(le)

RNCP26205 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	M1402, K1103, M1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/06/2021

Certificateur(s)

SERENITY INSTITUT · SIRET : 53424591500010

Serenity Institut - Cohésiences Coaching

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le plus souvent, le/la Coach est en relation avec des dirigeants/es d'entreprises ou des managers et évolue dans un environnement de haut niveau.

Généralement un accompagnement dure 10 à 12 séances (une séance : 1 heure à 1 heure 30).

Les activités du/de la Coach sont les suivantes :

Présentation de son activité de Coach, les directives éthiques et les normes professionnelles qui s'y réfèrent.

Définition, clarification, objectivation et contextualisation la demande et des besoins du/de la client/e.

Co création de la relation avec le/la client/e, climat de confiance et de respect mutuel.

Détermination et validation de l'objectif ou des objectifs à atteindre.

Contractualisation du cadre de la mission de coaching.

Conduite et orientation des entretiens exploratoires relatifs à la maîtrise des enseignements théoriques de référence du coaching, à la méthodologie et à la pratique effective relatives au Métier de Coach Professionnel/le afin d'identifier la motivation, les ressources et les freins du/de la coaché/e.

Aide du/de la coaché/e à la mise en place des stratégies d'apprentissage et d'un plan d'actions permettant l'atteinte de l'objectif du coaching.

Suivi de la démarche du processus de coaching afin de sécuriser le/la coaché/e dans l'atteinte de l'objectif.

Développement et consolidation de son propre niveau de pratique en tant que Coach.

Commercialisation son activité de coaching.

Dans le cadre de la réalisation d'accompagnements de coaching le/la Coach/e professionnel/le et personnel/le utilise les techniques et méthodes de coaching au cours des entretiens avec le/la coaché/e tels que : le tableau de formalisation des objectifs SMARTe, le modèle SPIRE ou encore le modèle de Hudson.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste des compétences suivantes :

- Présenter l'activité de coaching, ses objectifs, le processus et le code déontologique.
- Analyser le contexte et les enjeux professionnels et/ou personnels du/de la coaché/e.
- Identifier, clarifier, définir et valider les objectifs de la mission de coaching.
- Spécifier le cadre de la mission de coaching.
- Conduire un entretien exploratoire en utilisant les techniques de questionnement et les méthodes du coaching telles que l'écoute active, le questionnement et le feed-back.

- Identifier les points de blocage, la motivation, les ressources et le potentiel latent du coaché.
- Réaliser une analyse systémique de l'environnement du/de la coaché/e.
- Valider l'objectif du coaching avec le/la coaché/e.
- Aider le/la coaché/e à définir sa stratégie et son plan d'action en utilisant les outils fondamentaux et techniques d'entretien de référence du coaching tels que, en prenant en compte les contraintes et en identifiant des objectifs intermédiaires réalistes afin d'atteindre l'objectif visé.
- A l'aide des techniques fondamentales du coaching, valider les objectifs intermédiaires du/de la coaché/e et l'aider à adapter son plan d'action en faisant émerger les options s'offrant à lui/elle, en détectant les stratégies de sabotage et sa démotivation et en appuyant sur ses leviers de motivation afin qu'il/elle atteigne l'état désiré.
- Renforcer et mettre à jour ses compétences de coach en effectuant une veille des techniques et méthodes de coaching, en analysant les résultats obtenus au cours des missions afin d'améliorer sa pratique professionnelle.
- Établir un plan d'implantation et de développement de son activité de coach en identifiant des cibles en termes de clients et de prescripteurs.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier de coach professionnel et personnel s'exerce le plus souvent sous un statut d'indépendant (auto-entrepreneur, libéral, SASU, EURL) et s'exerce dans tous les secteurs d'activités.

Le coach professionnel et personnel intervient auprès de deux types de publics :

- Entreprises faisant appel à des coachs professionnels pour accompagner le développement de leurs dirigeants, managers et cadres. L'emploi de coach interne se développe dans les grandes entreprises et au sein de la fonction publique.
- Particuliers souhaitant améliorer leur performance en général ou à la recherche de solutions à des problèmes d'ordre personnel ou professionnel.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- coach personnel et professionnel
- coach d'entreprise
- coach individuel et d'équipe
- coach interne
- mentor
- manager coach
- conseiller en développement personnel/professionnel
- coach en développement des compétences
- coach formateur
- consultant coach

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier de « coach professionnel » est une profession libérale dites non réglementé. Cependant les associations et syndicat de la profession ont mis en place des codes déontologiques auxquels les coachs adhèrent.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 588 €

Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	50 650
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement T6X61 — Employés des services divers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

1 Président du jury
1 responsable pédagogique
4 professionnels en activité

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/06/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.serenitycoachcenter.fr>

<http://www.serenitycoachcenter.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26205/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	178
Montant total engagé	900 340 €
Coût moyen par dossier	5 058 €
Durée moyenne	442 h
Période	01/2020 – 05/2021
France compétences	47 %

Reste à charge titulaire	45 %
France Travail	6 %
Entreprise	1 %
Régions	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.